

**CONSEIL D'ETABLISSEMENT
DE L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE
CHATEAU-D'OEX – PAYS-D'ENHAUT**

PROCES-VERBAL n° 42 du 7 FEVRIER 2024

Présences : **Autorités communales** : Mmes Annie Blum et Dorothée Ramel, M. Pascal Berruex.
Parents d'élèves : Mme Isabel Illanes et MM. Sébastien Martin et Jean-Claude Racine.
Milieux et organisations concernés par la vie de l'établissement : Mme Catherine Mott, M. Raymond Vuadens.
Professionnels actifs au sein de l'établissement : Mmes Véronique Bourret et Darcy Mottier.

Excusés : Mme Christine Casucci, représentante des milieux et organisations concernés par la vie de l'établissement.
Mme Nicole Rosat, représentante des professionnels actifs au sein de l'établissement.
Léane Combremont, représentante des élèves de l'établissement.

Invité : Nicolas Fivat – représentant des élèves de l'établissement.

1. Accueil

Mme Ramel, présidente, introduit la séance et présente les conseillers à Nicolas qui participe pour la première fois. Il devra malheureusement quitter la séance très rapidement en raison d'un entraînement de hockey imprévu, mais Mme Ramel le rencontrera ultérieurement, lui et sa collègue Léane, afin de les informer des projets et travaux en cours. Une légère modification de l'ordre du jour sera apportée (points 3 et 4 inversés) afin de débuter par le tour de table. En effet, certains conseillers devant quitter la séance plus tôt, cela permettra à chacun de pouvoir s'exprimer avant.

Mme Ramel remercie ensuite les conseillers pour leur présence et fait circuler la liste pour signature.

2. Procès-verbal de la séance du 13 décembre 2023

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2023 est adopté par tous les conseillers présents avec remerciements à son auteure. Une fois approuvé, le procès-verbal devient public et est déposé sur le site de l'établissement, à disposition de chacun.

3. Tour de table

La parole est passée à Nicolas Fivat en tant que représentant des élèves. Nicolas explique qu'il n'a malheureusement pas eu l'occasion de s'entretenir avec sa collègue Léane après le dernier conseil. Toutefois, il indique que les élèves n'ont pas de communications particulières à adresser au Conseil pour l'instant. Mme Ramel, présidente, lui recommande de ne pas hésiter à relayer toute préoccupation future.

M. Racine souhaiterait savoir si l'ancienne élève Nathalie Raynaud a été remerciée pour son travail pour la couverture de la brochure des activités extra-scolaires, comme cela avait été demandé lors du dernier conseil. Les représentantes de l'école confirment que c'est le cas. Un courrier de remerciement a été adressé à Nathalie, avec des places de cinéma en cadeau.

Mme Mott aimerait remercier l'ASIPE pour les courriers adressés aux conseillers qui ont fonctionné dans les groupes de travail. Elle a été touchée par cette attention.

M. Martin souhaite remercier la Direction des écoles pour la bonne collaboration lors de la soirée « Portes ouvertes » de l'Ecole de Musique. La soirée s'est parfaitement déroulée, les locaux s'y prêtent très bien. Il y a ensuite eu beaucoup d'inscriptions, preuve que l'événement a porté ses fruits.

M. Vuadens rappelle aux conseillers de proposer des points qui pourraient être abordés lors des conseils. Il ne faut pas hésiter à envoyer un mail à la présidente. Mme Ramel complète en indiquant que la liste des sujets en suspens n'a pas été oubliée, mais il est nécessaire d'avoir les bons intervenants pour présenter les choses de manière constructive. Certains points seront repris plutôt au début de la prochaine année scolaire.

M. Berruex confirme que la brochure des activités des élèves, en version PDF, est désormais accessible sur les sites internet des trois communes du Pays-d'Enhaut ainsi que sur le site de l'école.

Après une brève discussion au sujet de la mise à jour 2024 de ce document, il est décidé que le GT « brochure des activités » garde la main sur les prochains courriers qui seront envoyés aux associations. Ceux-ci auront pour but de remercier les associations ayant participé et de leur demander s'ils ont des mises à jour à faire pour la prochaine édition. Les conseillers proposent d'aider à la mise sous pli en cas de besoin.

4. Groupes de travail : reprise des activités et avancement des projets

GT « Chemin de l'école »

La reprise du travail du groupe est en cours, plus d'informations viendront lors du prochain conseil.

M. Martin tient à rappeler son inquiétude, déjà émise lors de précédentes séances, concernant le passage piéton en face de chez Global Cycles dans le village des Moulins. Il a à nouveau été témoin de conduites extrêmement dangereuses de la part d'automobilistes sur ce tronçon de route.

Cette inquiétude est partagée par les autres conseillers, pour toutes les traversées de routes à l'intérieur des villages (Les Moulins, Rossinière, la Tine, les Granges, Flendruz, l'Etivaz, notamment). A Rougemont, la situation est moins problématique étant donné que la route cantonale passe à l'extérieur de la localité.

L'explosion du trafic ces dernières années au Pays-d'Enhaut provoque un réel danger dans les villages où la vitesse n'est souvent pas respectée par une partie des automobilistes.

Les conseillers représentants des autorités communales encouragent leurs collègues à en parler dans les conseils communaux. Il n'y a pas de solution miracle, mais des radars pédagogiques, des signaux lumineux, des panneaux signalant la présence d'enfants sur le chemin de l'école peuvent sensibiliser les conducteurs et aider à améliorer la situation.

GT « Aménagements des cours d'école »

Mmes Illanes et Mott ont préparé un nouveau projet qu'elles distribuent à leurs collègues conseillers.

Elles ont entendu les arguments développés lors des précédents conseils et se sont concentrées sur quelques points principaux, qui sont les suivants :

- Déplacement des petits potagers devant le pavillon primaire.
- Constructions de petites maisons « abris » en cas de pluie. Chaque petite maison pourrait avoir son thème, une maison igloo, une maison carrée, etc.
- Jeux dessinés au sol.
- Espace couvert quelque part dans la cour de Château-d'Oex.

Le budget nécessaire à ces réalisations n'est pas très élevé.

Certains conseillers émettent quelques inquiétudes : les petits potagers actuels vieillissent mal et s'affaissent. Ils ne résisteront sans doute pas à un déplacement. En ce qui concerne la réalisation des petites maisons, une collaboration avec l'école est vivement souhaitée, pourquoi pas via un concours ? Attention toutefois à respecter les différents règlements afin de préparer un projet qui pourra être accepté par le Conseil communal. Mme Mottier, Directrice des écoles, est tout à fait favorable à la collaboration demandée avec les classes, mais rappelle qu'il est indispensable que les demandes soient bien ficelées et prêtes pour le printemps, afin qu'elle puisse en parler avec ses enseignants et organiser le travail. M. Saugy, enseignant des travaux manuels dans l'établissement, s'était dit très motivé par le projet, pour autant qu'il soit professionnel. Si les projets sont réalisés dans le cadre des travaux manuels, les élèves doivent pouvoir travailler à une réalisation, avec des notes à la clé.

Les conseillers représentants des autorités communales proposent de demander les autorisations nécessaires aux communes et à l'école, afin de savoir ce qui peut être fait ou non étant donné qu'il s'agit d'un périmètre scolaire ; d'obtenir ces réponses pour le début du mois de juin et ainsi de permettre à la Direction d'organiser le travail pour l'année scolaire suivante.

Après discussion entre les conseillers, il est décidé que les personnes répondantes pour ces projets resteront Mmes Mott et Illanes, qui s'entretiendront avec M. Berruex en ce qui concerne les échanges avec la Commune de Château-d'Oex et l'ASIPE. Il est proposé aussi de prendre contact avec la Commune de Rossinière qui vient de refaire toute sa cour d'école, avec des jeux homologués, réalisés par des entreprises spécialisées et dont l'un des critères était notamment « Bois Suisse ».

Certains conseillers rappellent également qu'un contact avec la Fondation Roger Federer serait très intéressant, vu les belles réalisations créées dans d'autres collèges.

Une autre demande émane encore du Conseil, plutôt adressée à la Commune de Château-d'Oex, pour le remplacement des petites barres au sol par des bancs autour des arbres. En effet, les petites poutres actuelles, même si elles sont quand même utilisées par les élèves, ne répondent pas aux objectifs qui étaient souhaités par le Conseil.

M. Berruex demande aux conseillers si quelqu'un s'opposerait au retrait de ces petites poutres. Les conseillers ne sont pas formellement contre, mais demandent que rien ne soit enlevé sans une garantie de remplacement par quelque chose d'autre ; idéalement, des bancs. Les dernières propositions soumises au conseil communal de Château-d'Oex ont été mal reçues et les prochaines informations données seront très importantes afin de pouvoir obtenir des réponses favorables.

Mme Mottier explique ensuite aux conseillers qu'elle a eu un entretien avec Mme Diane Cherix-Linder, enseignante de l'Option de Compétences Orientées Métiers « Durabilité ». Ses élèves travaillent actuellement sur un projet de cour d'école « bio », en lien avec les éléments recyclables, éco-responsables, et dans le respect de la biodiversité. Mme Mott s'est également entretenue par courriel avec Mme Cherix-Linder. Son groupe d'élèves travaille principalement sur le forum. Ils ne sont pas encore prêts pour l'instant, mais pourraient venir prochainement présenter leurs idées d'abord au comité de l'ASIPE, puis au Conseil d'établissement.

Une dernière idée émise par les conseillers est celle de déjà installer des bancs dans l'espace vert devant la bibliothèque. Ce serait quelque chose de facilement réalisable, à moindre frais.

Le GT est chaleureusement remercié et félicité par l'ensemble du Conseil pour l'énorme travail effectué. Le projet est maintenant mieux canalisé et cela va permettre d'avancer concrètement. Les plans présentés aux conseillers seront renvoyés à chacun en PDF avec le procès-verbal.

5. Date de la prochaine séance

Mercredi 24 avril 2024 à 18h00 en salle de travail des élèves.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente lève la séance à 19h10 en souhaitant à chacun.e une excellente soirée.

Pour le Conseil d'Etablissement de
l'Etablissement primaire et secondaire
de Château-d'Oex - Pays-d'Enhaut



Estelle Martin
Secrétaire